



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

2024-06

LA MANICOUAGAN EST *MÛRE POUR LE COMPOST*

Baie-Comeau, le 12 juin 2024. – C’est par une cérémonie de première pelletée de terre, qui a eu lieu aujourd’hui, que la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan (RGMRM) donne le coup d’envoi officiel aux travaux de la plateforme de compostage et annonce le début de la collecte des matières organiques pour novembre 2024. Le thème de la campagne de communication sied bien le ton que la RGMRM souhaite donner à l’événement, puisqu’il n’y a pas à dire : nous sommes « Mûrs pour le compost! ».

La cérémonie s’est déroulée en compagnie des dignitaires et membres du personnel, dont le député du comté de René-Lévesque, Yves Montigny, le préfet de la MRC Manicouagan, Marcel Furlong ainsi que les maires et représentants des municipalités.

Président de la RGMRM, Julien Normand, a exprimé son enthousiasme soulignant que « ce projet d’envergure peut voir le jour grâce à l’aide du gouvernement du Québec, par l’intermédiaire du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC), de 1 044 828 \$ pour les infrastructures de la plateforme et de 476 357 \$ pour l’acquisition de bacs bruns ».

« La plateforme de compostage est la pierre angulaire de notre engagement à réduire notre empreinte écologique en détournant les matières organiques de l’enfouissement, contribuant ainsi à la lutte contre les changements climatiques », d’ajouter ce dernier.

« La réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à l’enfouissement est une manière efficace de lutter contre les changements climatiques. Par l’entremise du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage, notre gouvernement encourage les municipalités et les villes à se doter d’un tel système. Bravo et merci à la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan et à la MRC de contribuer à faire du Québec une société plus verte et durable », a déclaré le ministre de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région des Laurentides, M. Benoit Charette.

La fin des travaux de construction étant estimée à la fin du mois de septembre prochain, la mise en route de la collecte porte-à-porte pourra s’effectuer dès le mois de novembre. La distribution des bacs auprès des municipalités s’échelonne sur sept semaines entre fin juillet et septembre.

C’est à notre tour!

Une vaste campagne d’information, intitulée *Mûr pour le compost*, sera déployée avant et après l’implantation de la collecte afin de faciliter l’arrivée du bac brun. Au cœur de la campagne se retrouvera un micro-site Internet, le murplecompost.com, pour tout savoir sur la collecte des matières organiques (matières acceptées et refusées, trucs et astuces, etc.) ainsi que plusieurs capsules d’animation, au style ludique. Un aide-mémoire distribué à même le mini-bac de cuisine, des publicités dans les médias traditionnels et un calendrier acheminé par la poste viendront en appui au déploiement.

Enfin, outre les exigences du gouvernement qui visent à instaurer la gestion de la matière organique sur 100 % du territoire municipal d'ici 2025, bâtir et opérer une plateforme de compostage est une action identifiée au Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030 de la MRC de Manicouagan.

Pour plus d'information sur le PTMOBC, visitez le [site Web du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs](#).

- 30 -

Source :
Isabelle Giasson
Directrice générale et greffière-trésorière
418 589-4557, poste 222